

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE YELLOW MÉDIA LIMITÉE

30 septembre 2013

Table des matières

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière	2
Comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat	3
États consolidés intermédiaires résumés du résultat global	4
États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres (négatifs).....	5-6
Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie	7
Notes annexes	8-17

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens – non audité)

	Au 30 septembre 2013	Au 31 décembre 2012
ACTIF		(audité)
ACTIFS COURANTS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	253 794 \$	106 807 \$
Créances clients et autres débiteurs	141 828	175 783
Charges payées d'avance	6 234	8 693
Frais de publication différés	71 580	78 078
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	473 436	369 361
FRAIS DE PUBLICATION DIFFÉRÉS	7 006	6 816
ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES	16 133	14 928
PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	2 603	2 082
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 135	27 414
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 311 713	1 312 148
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT DIFFÉRÉ	-	23 727
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	1 367 590	1 387 115
TOTAL DE L'ACTIF	1 841 026 \$	1 756 476 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
PASSIFS COURANTS		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	70 188 \$	87 935 \$
Impôt sur le résultat à payer	10 929	13 585
Provisions	49 389	52 850
Passifs financiers	18 472	22 033
Produits différés	35 056	42 219
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 4)	136 998	100 939
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	321 032	319 561
PROVISIONS	6 605	7 362
CRÉDITS DIFFÉRÉS ET AUTRES	14 496	14 197
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT DIFFÉRÉ	30 203	10 341
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT À PAYER	54 516	34 382
AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	191 320	296 914
DETTE À LONG TERME (note 4)	629 794	700 892
DÉBENTURES ÉCHANGEABLES (note 5)	87 616	86 667
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	1 014 550	1 150 755
TOTAL DU PASSIF	1 335 582	1 470 316
CAPITAL ET RÉSERVES	6 607 735	6 607 114
DÉFICIT	(6 102 291)	(6 321 365)
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES	505 444	285 749
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	-	411
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	505 444	286 160
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	1 841 026 \$	1 756 476 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les montants par action – non audité)

	2013	2012	2013	2012
		(révisé – note 2)		(révisé – note 2)
Produits	237 350 \$	267 711 \$	733 810 \$	843 268 \$
Coûts opérationnels	135 203	129 821	408 951	415 565
Bénéfice opérationnel avant amortissements, dépréciation du goodwill et frais de restructuration et charges spéciales	102 147	137 890	324 859	427 703
Amortissements	15 589	26 597	44 058	80 898
Dépréciation du goodwill (note 3)	-	-	-	2 967 847
Frais de restructuration et charges spéciales (note 6)	4 011	26 812	10 204	26 812
Bénéfice opérationnel (perte opérationnelle)	82 547	84 481	270 597	(2 647 854)
Charges financières, montant net (note 10)	23 098	32 089	69 369	104 351
Perte au règlement de la dette (note 12)	-	10 818	-	16 305
Bénéfice (perte) avant dividendes sur actions privilégiées de séries 1 et 2, impôt sur le résultat et bénéfices liés aux participations dans des entreprises associées	59 449	41 574	201 228	(2 768 510)
Dividendes sur actions privilégiées de séries 1 et 2	-	4 562	-	13 688
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat et bénéfices liés aux participations dans des entreprises associées	59 449	37 012	201 228	(2 782 198)
Charge d'impôt sur le résultat	18 029	14 902	56 183	3 545
Bénéfices liés aux participations dans des entreprises associées	355	126	521	1 839
Bénéfice net (perte nette)	41 775 \$	22 236 \$	145 566 \$	(2 783 904) \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :				
Détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média Limitée ¹	41 775 \$	22 215 \$	145 396 \$	(2 783 952) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	-	21	170	48
	41 775 \$	22 236 \$	145 566 \$	(2 783 904) \$
Bénéfice (perte) de base par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires ¹	1,51 \$	0,59 \$	5,22 \$	(100,19) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – Bénéfice (perte) de base par action (note 8)	27 745 677	27 955 077	27 857 092	27 955 077
Bénéfice (perte) dilué(e) par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires ¹	1,30 \$	0,59 \$	4,49 \$	(100,19) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – Bénéfice (perte) dilué(e) par action (note 8)	33 601 085	27 955 077	33 601 085	27 955 077

¹ Le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires de Yellow Média Limitée pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012 comprend le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires de Financement YPG inc. qui a été remplacée par Yellow Média Limitée le 20 décembre 2012 lorsque l'opération de restructuration du capital a été mise en œuvre.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat global

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens – non audité)

	2013	2012	2013	2012
		(révisé – note 2)		(révisé – note 2)
Bénéfice net (perte nette)	41 775 \$	22 236 \$	145 566 \$	(2 783 904) \$
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) :				
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net				
Ajustement de reclassement au titre des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie au cours de la période	-	(82)	-	(243)
Perte latente sur les placements disponibles à la vente au cours de la période	-	-	-	(290)
Impôt sur le résultat lié aux éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement	-	22	-	66
	-	(60)	-	(467)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net				
Gains actuariels (pertes actuarielles) (note 7)	29 639	(27 850)	102 750	(51 424)
Impôt sur le résultat lié aux éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement	(7 834)	7 330	(27 094)	13 630
	21 805	(20 520)	75 656	(37 794)
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	21 805	(20 580)	75 656	(38 261)
Total du bénéfice global (de la perte globale)	63 580 \$	1 656 \$	221 222 \$	(2 822 165) \$
Total du bénéfice global (de la perte globale) attribuable aux :				
Détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média Limitée ¹	63 580 \$	1 635 \$	221 052 \$	(2 822 213) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	-	21	170	48
	63 580 \$	1 656 \$	221 222 \$	(2 822 165) \$

¹ Le total du bénéfice global (de la perte globale) attribuable aux actionnaires de Yellow Média Limitée pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012 comprend le total du bénéfice global (de la perte globale) attribuable aux actionnaires de Financement YPG inc. qui a été remplacée par Yellow Média Limitée le 20 décembre 2012 lorsque l'opération de restructuration du capital a été mise en œuvre.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres (négatifs)

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens – non audité)

	Capital social	Actions restreintes	Bons de souscription d'actions	Instruments financiers composés ¹	Rémunération fondée sur des actions et autres réserves	Réserve au titre de la réduction du capital
Solde au 31 décembre 2012	4 029 869 \$	- \$	1 456 \$	3 633 \$	116 701 \$	2 457 053 \$
Autres éléments du bénéfice global	-	-	-	-	-	-
Bénéfice net pour la période	-	-	-	-	-	-
Total du bénéfice global	-	-	-	-	-	-
Options sur actions	-	-	-	-	252	-
Actions restreintes	-	(2 405)	-	-	298	-
Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-
Contrepartie différée	-	-	-	-	2 476	-
Solde au 30 septembre 2013	4 029 869 \$	(2 405) \$	1 456 \$	3 633 \$	119 727 \$	2 457 053 \$

	Capital social	Actions restreintes	Actions privilégiées	Instruments financiers composés ¹	Rémunération fondée sur des actions et autres réserves	Réserve au titre de la réduction du capital
Solde au 31 décembre 2011	3 554 715 \$	(54 974) \$	320 687 \$	7 423 \$	113 693 \$	2 457 053 \$
Autres éléments de la perte globale	-	-	-	-	-	-
Perte nette pour la période	-	-	-	-	-	-
Total de la perte globale	-	-	-	-	-	-
Options sur actions	-	-	-	-	121	-
Actions restreintes	-	-	-	-	389	-
Échange de débetures convertibles	899	-	-	(35)	-	-
Contrepartie différée	-	-	-	-	(2 476)	-
Solde au 30 septembre 2012	3 555 614 \$	(54 974) \$	320 687 \$	7 388 \$	111 727 \$	2 457 053 \$

¹ La composante capitaux propres des débetures échangeables et convertibles est présentée ci-dessus déduction faite de l'impôt sur le résultat de 1,3 M\$ (2,7 M\$ en 2012).

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

						2013
	Écart de change	Capital et réserves	Déficit	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	(1 598) \$	6 607 114 \$	(6 321 365) \$	285 749 \$	411 \$	286 160 \$
	-	-	75 656	75 656	-	75 656
	-	-	145 396	145 396	170	145 566
	-	-	221 052	221 052	170	221 222
	-	252	-	252	-	252
	-	(2 107)	-	(2 107)	-	(2 107)
	-	-	-	-	(83)	(83)
	-	2 476	(1 978)	498	(498)	-
	(1 598) \$	6 607 735 \$	(6 102 291) \$	505 444 \$	- \$	505 444 \$

								2012
Placement disponible à la vente	Couvertures de flux de trésorerie	Écart de change	Capital et réserves	Déficit	Capitaux propres (négatifs) attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres (négatifs) (révisé - note 2)	
144 \$	989 \$	(1 598) \$	6 398 132 \$	(4 313 907) \$	2 084 225 \$	802 \$	2 085 027 \$	
(290)	(177)	-	(467)	(37 794)	(38 261)	-	(38 261)	
-	-	-	-	(2 783 952)	(2 783 952)	48	(2 783 904)	
(290)	(177)	-	(467)	(2 821 746)	(2 822 213)	48	(2 822 165)	
-	-	-	121	-	121	-	121	
-	-	-	389	-	389	-	389	
-	-	-	864	-	864	-	864	
-	-	-	(2 476)	-	(2 476)	-	(2 476)	
(146) \$	812 \$	(1 598) \$	6 396 563 \$	(7 135 653) \$	(739 090) \$	850 \$	(738 240) \$	

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens – non audité)

	2013	2012
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Bénéfice net (perte nette)	145 566 \$	(2 783 904) \$
Éléments d'ajustement		
Amortissements	44 058	80 898
Dépréciation du goodwill	-	2 967 847
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	1 013	626
Coûts des services passés	(7 317)	-
Bénéfices liés aux participations dans des entreprises associées	(521)	(1 839)
Perte au règlement de la dette	-	16 305
Charge d'impôt comptabilisée en résultat net	56 183	3 545
Charges financières comptabilisées en résultat net	69 369	104 351
Autres éléments hors trésorerie	(362)	(1 486)
Variation des actifs et des passifs opérationnels	22 910	(43 577)
Excédent du financement des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sur les coûts	(4 554)	(15 023)
Impôt sur le résultat payé, montant net	(19 837)	(55 949)
Intérêts versés	(54 272)	(94 970)
	252 236	176 824
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(40 989)	(23 741)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 044)	(2 906)
Produit de la vente d'actifs	-	1 650
Acquisition d'entreprises	(3 581)	-
Autres	359	183
	(55 255)	(24 814)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Contrepartie différée	(5 624)	(1 800)
Frais de restructuration du capital	(6 641)	(16 305)
Remboursement sur la dette à long terme	(26 476)	(76 059)
Rachat de titres d'emprunt à long terme	(8 320)	-
Émission de titres d'emprunt à long terme	-	239 000
Rémunération fondée sur des actions	(2 405)	(116)
Autres	(528)	-
	(49 994)	144 720
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	146 987	296 730
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	106 807	84 186
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, À LA FIN DE LA PÉRIODE	253 794 \$	380 916 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants :		
Trésorerie	78 794 \$	380 916 \$
Placements à court terme	175 000	-
	253 794 \$	380 916 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

1. Description /

Yellow Média Limitée, par l'intermédiaire de ses filiales, exerce des activités liées aux médias imprimés et en ligne et offre des solutions marketing dans toutes les provinces du Canada. Les références à Yellow Média Limitée (ou la « Société ») dans ce document ont trait à la situation financière, aux résultats opérationnels, aux flux de trésorerie et aux informations à fournir sur Yellow Média Limitée et ses filiales sur une base consolidée.

Le siège social de Yellow Média Limitée est situé au 16, Place du Commerce, Montréal (Québec) Canada, H3E 2A5, et la Société est cotée à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « Y ».

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2013 et 2012 et a autorisé leur publication le 5 novembre 2013.

2. Mode de présentation et normes révisées à venir /

2.1. Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information requise dans les états financiers annuels complets. Les méthodes comptables et les méthodes de calcul appliquées dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés correspondent aux méthodes qu'a appliquées Yellow Média Limitée pour la préparation de ses états financiers au 31 décembre 2012 et pour l'exercice clos à cette date, sauf pour l'incidence de l'adoption des nouvelles normes, des interprétations et des modifications décrites ci-dessous. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

2.2. Normes, interprétations et modifications adoptées ayant une incidence sur les états financiers

IAS 19 (révisée), *Avantages du personnel*

Yellow Média Limitée a appliqué les modifications apportées à IAS 19 (révisée), *Avantages du personnel*, en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Selon les modifications, les principaux changements que présente cette version révisée sont l'élimination de la méthode du corridor et l'accélération de la comptabilisation des coûts des services passés, ainsi que la comptabilisation de toutes les variations de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs du régime au moment où elles surviennent. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la Société. En outre, le coût financier et le rendement attendu des actifs du régime, utilisés dans la version précédente d'IAS 19, sont remplacés par les intérêts nets qu'on calcule en appliquant le taux d'actualisation à l'actif net ou au passif net au titre des prestations définies et les frais d'administration sont désormais inclus dans les coûts des services. Les incidences de ces modifications sont décrites ci-dessous.

2013

Incidence sur le bénéfice net :

	Pour le trimestre clos le 30 septembre 2013	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2013
Bénéfice net avant l'application des modifications apportées à IAS 19	44 199 \$	152 842 \$
Écarts faisant (diminuer) augmenter le bénéfice net :		
Coûts opérationnels	(314)	(942)
Charges financières, montant net	(2 981)	(8 943)
Impôt sur le résultat	871	2 609
Bénéfice net	41 775 \$	145 566 \$

Incidence sur le bénéfice de base par action :

	Pour le trimestre clos le 30 septembre 2013	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2013
Bénéfice de base par action avant l'application des modifications apportées à IAS 19	1,59 \$	5,48 \$
Modifications apportées à IAS 19	(0,08)	(0,26)
Bénéfice de base par action	1,51 \$	5,22 \$

Incidence sur le bénéfice dilué par action :

	Pour le trimestre clos le 30 septembre 2013	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2013
Bénéfice dilué par action avant l'application des modifications apportées à IAS 19	1,37 \$	4,71 \$
Modifications apportées à IAS 19	(0,07)	(0,22)
Bénéfice dilué par action	1,30 \$	4,49 \$

Incidence sur les autres éléments du bénéfice global :

	Pour le trimestre clos le 30 septembre 2013	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2013
Autres éléments du bénéfice global avant l'application des modifications apportées à IAS 19	19 381 \$	68 380 \$
Modifications apportées à IAS 19	2 424	7 276
Autres éléments du bénéfice global	21 805 \$	75 656 \$

2012

Incidence sur le bénéfice net (la perte nette) :

	Pour le trimestre clos le 30 septembre 2012	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012
Bénéfice net (perte nette) présenté(e) auparavant	24 017 \$	(2 777 541) \$
Écart(s) faisant (diminuer) augmenter le bénéfice net (la perte nette) présenté(e) :		
Coûts opérationnels	115	(1 333)
Charges financières, montant net	(2 532)	(7 173)
Impôt sur le résultat	636	2 143
Bénéfice net (perte nette)	22 236 \$	(2 783 904) \$

Incidence sur le bénéfice (la perte) de base et dilué(e) par action :

	Pour le trimestre clos le 30 septembre 2012	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012
Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par action présenté(e) auparavant ¹	0,66 \$	(99,96) \$
Modifications apportées à IAS 19	(0,07)	(0,23)
Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par action	0,59 \$	(100,19) \$

¹ Compte tenu de l'incidence de la mise en œuvre de la restructuration du capital sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours des périodes précédentes.

Incidence sur les autres éléments de la perte globale :

	Pour le trimestre clos le 30 septembre 2012	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012
Autres éléments de la perte globale présentés auparavant	(22 361) \$	(44 624) \$
Écart(s) faisant diminuer les autres éléments de la perte globale présentés :		
Gains actuariels, déduction faite de l'impôt sur le résultat	1 781	6 363
Autres éléments de la perte globale	(20 580) \$	(38 261) \$

Il n'y a pas eu d'incidence sur les capitaux propres (négatifs) au 31 décembre 2012, au 30 septembre 2012 et au 1^{er} janvier 2012.

Rapprochement des flux de trésorerie :

Comme la première application d'IAS 19 (révisée) n'a eu aucune incidence sur le total des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, d'investissement ou de financement, aucun rapprochement particulier n'est présenté pour les flux de trésorerie.

IFRS 7 (révisée), Instruments financiers : Informations à fournir

Le 16 décembre 2011, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et le Financial Accounting Standards Board (le « FASB ») ont publié des exigences communes en matière d'informations à fournir destinées à aider les investisseurs et d'autres utilisateurs à mieux évaluer l'incidence réelle ou potentielle des conventions de compensation sur la situation financière d'une société. Les nouvelles exigences sont énoncées dans la section intitulée « Informations à fournir – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers (modifications à IFRS 7) ». Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent les nouvelles notes devant être présentées pour les périodes intermédiaires. Les modifications à IFRS 7 sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 est une nouvelle norme définissant la juste valeur qui exige la présentation d'informations sur les évaluations à la juste valeur. La norme s'applique prospectivement à compter du début de l'exercice au cours duquel elle est adoptée. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent les nouvelles notes devant être présentées pour les périodes intermédiaires. IFRS 13 est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

IAS 34, Information financière intermédiaire

IAS 34, *Information financière intermédiaire*, a ajouté de nouvelles exigences en matière de notes devant être présentées pour les périodes intermédiaires, lesquelles ont été incluses dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

2.3. Normes, interprétations et modifications adoptées sans incidence sur les états financiers

Les normes révisées suivantes sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, et leur adoption n'a pas eu d'incidence sur les montants ou les informations présentés dans ces états financiers mais pourrait avoir une incidence sur la comptabilisation de transactions ou d'arrangements futurs ou sur les informations fournies dans les états financiers consolidés annuels de 2013 de la Société :

IFRS 10, États financiers consolidés

IFRS 10 remplace les exigences de consolidation d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et de SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*. IFRS 10 énonce les principes de présentation et de préparation d'états financiers consolidés lorsqu'une entité contrôle une ou plusieurs autres entités. IFRS 11, *Partenariats*, et IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, ainsi que les modifications connexes à IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* et à IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (la « série de cinq normes »), ont été adoptées au même moment. Yellow Média Limitée a examiné ses participations dans des entreprises associées et a conclu que l'adoption d'IFRS 10 n'a pas eu d'incidence sur ses états financiers.

IFRS 11, Partenariats

IFRS 11 remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, ainsi que SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. IFRS 11 exige des parties à un partenariat qu'elles déterminent le type de partenariat qu'elles ont conclu en évaluant les droits et les obligations qui s'y rattachent. Elle exige également l'utilisation d'une seule méthode de comptabilisation des participations dans des coentreprises, soit la méthode de la mise en équivalence.

IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

IFRS 12 est une nouvelle norme portant sur les obligations en matière d'informations à fournir visant tous les types de participations dans les autres entités, y compris les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées.

IAS 16, Immobilisations corporelles et IAS 32, Instruments financiers

En mai 2012, l'IASB a également publié des modifications apportées à IAS 16, *Immobilisations corporelles*, et à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Ces modifications apportent des précisions sur diverses exigences en matière d'informations à fournir.

2.4. Normes, interprétations et modifications apportées aux normes publiées qui ne sont pas encore entrées en vigueur

Certaines nouvelles normes et interprétations et certaines nouvelles modifications à des normes existantes ont été publiées et sont obligatoires pour les périodes comptables de Yellow Média Limitée ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014. Yellow Média Limitée n'a pas adopté ces normes par anticipation et n'a pas évalué pleinement l'incidence de leur adoption. Les normes que Yellow Média Limitée juge pertinentes pour ses activités sont les suivantes :

IAS 32, Instruments financiers : Présentation (en ce qui a trait à la compensation)

Le 16 décembre 2011, l'IASB et le FASB ont publié des exigences communes en matière d'informations à fournir destinées à aider les investisseurs et d'autres utilisateurs à mieux évaluer l'incidence réelle ou potentielle des conventions de compensation sur la situation financière d'une société.

Dans le cadre de ce projet, l'IASB a précisé certains aspects d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les modifications à IAS 32 portent sur les incohérences dans la pratique actuelle au moment d'appliquer les exigences. Les modifications prendront effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et doivent être appliquées de manière rétrospective.

IFRS 9, Instruments financiers

IFRS 9 constitue le premier volet d'un projet en trois phases de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*. La version d'IFRS 9 publiée en novembre 2009 énonce de nouvelles exigences concernant le classement et l'évaluation des actifs financiers. Dans sa version modifiée en octobre 2010, elle comprend les exigences en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers et de décomptabilisation.

Voici les principales exigences d'IFRS 9 :

- Selon IFRS 9, tous les actifs financiers déjà comptabilisés entrant dans le champ d'application d'IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, doivent par la suite être évalués au coût amorti ou à la juste valeur.
- L'incidence la plus notable d'IFRS 9 concernant le classement et l'évaluation des passifs financiers porte sur la comptabilisation des variations de la juste valeur d'un passif financier (désigné comme un passif à la juste valeur par le biais du résultat net) qui sont attribuables aux variations du risque de crédit associé à ce passif et l'élimination de l'exemption relative au coût dans le cas des passifs dérivés qui doivent être réglés par la livraison d'instruments de capitaux propres non cotés.

IFRS 9 sera appliquée de manière prospective et comportera des dispositions transitoires, selon la date d'application. La norme n'est pas applicable avant les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015, mais son application anticipée est permise.

3. Dépréciation du goodwill /

Au cours du premier trimestre de 2012, plusieurs événements et circonstances ont été identifiés qui indiquaient que les actifs de la Société pouvaient avoir subi une perte de valeur. Parmi ces facteurs figurent les tendances relatives aux produits influant sur la combinaison des produits de la Société à long terme, une mise à jour de son plan quinquennal tenant compte des revenus inférieurs aux attentes et des facteurs externes comme la vente par AT&T de ses activités liées aux annuaires aux États-Unis.

Compte tenu de ces sources d'information internes et externes, la direction a conclu qu'il existait des indicateurs selon lesquels les actifs de la Société pouvaient avoir subi une perte de valeur, de sorte que la Société a dû effectuer un test de dépréciation. À la suite du test de dépréciation effectué au premier trimestre de 2012, la Société a comptabilisé une charge pour perte de valeur du goodwill de 2 967,8 M\$.

Le goodwill a subi un test de dépréciation au niveau le plus bas au sein de la Société auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne, soit le secteur Annuaires [groupe d'unités génératrices de trésorerie (« UGT »)], qui est le seul secteur opérationnel de la Société. Une UGT est une activité opérationnelle.

La valeur recouvrable dont découle la charge pour perte de valeur du goodwill de 2 967,8 M\$ a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité au moyen d'un modèle d'établissement des flux de trésorerie actualisés. Les hypothèses clés comprenaient les flux de trésorerie projetés fondés sur des plans financiers quinquennaux à jour préparés par la direction, et tenant compte des besoins minimaux de la Société en matière de liquidités. Le modèle d'établissement des flux de trésorerie actualisés a été établi au moyen de taux d'actualisation allant de 10 % à 20 % (taux avant impôt allant de 12,4 % à 25,5 %), lesquels supposaient un coût des capitaux propres entre 13 % et 14 %, un coût des capitaux empruntés entre 10 % et 10,5 %, et des taux de croissance finaux allant de -10 % à 3,5 %. Les flux de trésorerie projetés tenaient également compte de diminutions projetées des produits tirés des médias imprimés à des taux annuels se situant entre 14 % et 23 %, ainsi que de taux de croissance annuels des produits tirés des activités en ligne se situant entre 11 % et 27 %. Comme nous l'avons mentionné, cette charge pour perte de valeur découlait de plusieurs facteurs, y compris un changement important des tendances en matière de produits, la croissance inférieure aux attentes des produits tirés des activités en ligne et la pression plus importante que prévu exercée sur nos médias imprimés. Elle tenait également compte des défis et des risques d'exécution liés à ces activités et au secteur dans lequel la Société exerce ses activités, ainsi que des difficultés inhérentes à l'établissement de prévisions à long terme, à mesure que la Société évolue. Cette charge pour perte de valeur n'a eu aucune incidence sur les activités de la Société, sur sa liquidité, ses flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, ses ententes de crédit conclues avec les banques, ni ses actes de fiducie relatifs aux billets.

La valeur recouvrable de chaque UGT a été établie en fonction de la valeur d'utilité. Ces calculs tenaient compte des projections de flux de trésorerie fondées sur des plans financiers sur cinq ans préparés par la direction. Les flux de trésorerie au-delà des périodes comprises dans le plan étaient le résultat d'extrapolations selon les taux de croissance à long terme indiqués ci-dessous. Le tableau suivant présente la répartition des immobilisations incorporelles et du goodwill par UGT ou groupe d'UGT au 31 mars 2012, compte non tenu de la charge pour dépréciation, et les hypothèses clés utilisées pour les calculs de la valeur d'utilité pour le 31 mars 2012 :

	Groupe Pages Jaunes	Autres	31 mars 2012 Total
Immobilisations incorporelles par UGT			
Marques de commerce et noms de domaine	1 058 309 \$	32 533 \$	1 090 842 \$
Marques de commerce et noms de domaine d'une durée de vie déterminée	7 100 \$	1 298 \$	8 398 \$
Ententes de non-concurrence et logos	451 731 \$	8 984 \$	460 715 \$
Immobilisations incorporelles liées à la clientèle	- \$	3 036 \$	3 036 \$
Logiciels	74 975 \$	3 133 \$	78 108 \$
Goodwill	s.o.	s.o.	2 967 847 ¹ \$
Hypothèses clés :			
Taux de croissance final			
31 mars 2012	-10 % à 2,50 %	3,50 %	-10 % à 3,50 %
Taux d'actualisation – après impôt			
31 mars 2012	10 % à 19 %	16,5 % à 20 %	10 % à 20 %
Taux d'actualisation – avant impôt			
31 mars 2012	12,4 % à 24,1 %	20,7 % à 25,5 %	12,4 % à 25,5 %

¹ Avant la charge pour perte de valeur de 2 967,8 M\$, comme il est expliqué ci-dessus.

4. Dette à long terme /

	30 septembre 2013	31 décembre 2012
Billets garantis de premier rang	765 927 \$	800 000 \$
Obligations en vertu de contrats de location-financement	865	1 831
	766 792	801 831
Moins la tranche à court terme de la dette à long terme ¹	136 998	100 939
	629 794 \$	700 892 \$

¹ La tranche à court terme du remboursement des billets garantis de premier rang pourrait varier en vertu de la clause des flux de trésorerie excédentaires.

Emprunt garanti par des actifs

En août 2013, la Société a conclu, par l'entremise de Financement YPG inc., un emprunt garanti par des actifs de 50 M\$, d'une durée de 5 ans, arrivant à échéance en août 2018, qui sera affecté aux besoins généraux de l'entreprise. L'emprunt garanti par des actifs permet à la Société d'avoir accès à des fonds sous la forme de prêts au taux préférentiel, de prêts au taux des acceptations bancaires ou de lettres de crédit. L'emprunt garanti par des actifs comporte une charge de premier rang sur les créances de la Société. L'emprunt est soumis à une réserve disponible de 5 M\$ si le ratio de couverture des charges fixes de la Société est inférieur à 1,1 fois pour les douze derniers mois. Au 30 septembre 2013, l'emprunt garanti par des actifs était entièrement disponible et aucun montant n'avait été prélevé. L'intérêt est calculé soit en fonction du taux des acceptations bancaires, soit en fonction du taux préférentiel canadien majoré d'une marge applicable.

La convention d'emprunt régissant l'emprunt garanti par des actifs contient des clauses restrictives, notamment des restrictions quant à la création de dette additionnelle, au paiement des dividendes et autres paiements, aux placements, à la création de privilèges, aux transactions de cession-bail, aux fusions, aux regroupements et aux ventes d'actifs et à certaines transactions avec des filiales et activités opérationnelles.

Au 30 septembre 2013, la Société respectait toutes les clauses restrictives de la convention d'emprunt régissant l'emprunt garanti par des actifs.

Billets garantis de premier rang

Le 31 mai 2013, Yellow Média Limitée a effectué un paiement de rachat obligatoire de 26,1 M\$ sur les billets garantis de premier rang. Le 25 septembre 2013, Yellow Media Limitée a acheté, sur le marché libre, des billets de premier rang garantis d'un montant de 8 M\$ pour une contrepartie en espèces totale de 8,3 M\$. Une perte de 0,3 M\$ a été comptabilisée en résultat net à titre de charges financières.

5. Débentures échangeables /

	30 septembre 2013	31 décembre 2012
Valeur nominale des débentures échangeables	107 500 \$	107 500 \$
Moins les intérêts non cumulés	(19 884)	(20 833)
Solde à la fin de la période	87 616 \$	86 667 \$

6. Frais de restructuration et charges spéciales /

Yellow Média Limitée a comptabilisé des frais de restructuration et des charges spéciales de 4 M\$ et de 10,2 M\$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2013 (26,8 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012). Au premier trimestre de 2013, nous avons comptabilisé des frais de restructuration et des charges spéciales de 6,2 M\$ découlant principalement des indemnités de départ versées à l'ancien président et chef de la direction de la Société. Pour le troisième trimestre, ces charges découlaient d'une réduction de la main-d'œuvre et de la résiliation et de la renégociation de certaines obligations contractuelles. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2013, Yellow Média Limitée a utilisé des montants de 5,8 M\$ et de 13,7 M\$, respectivement, de la provision au titre des frais de restructuration et des charges spéciales.

7. Avantages postérieurs à l'emploi /

Yellow Média Limitée a comptabilisé des gains actuariels de 21,8 M\$ dans les autres éléments du bénéfice global, déduction faite de l'impôt sur le résultat de 7,8 M\$, pour le trimestre clos le 30 septembre 2013 (des pertes de 20,5 M\$, déduction faite de l'impôt sur le résultat de 7,3 M\$, en 2012) en raison d'une augmentation du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, lequel est passé de 4,5 % à 4,75 %, et d'un profit découlant du rendement des actifs. La Société a comptabilisé des gains actuariels de 75,7 M\$, déduction faite de l'impôt sur le résultat de 27,1 M\$, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2013 (37,8 M\$, déduction faite de l'impôt sur le résultat de 13,6 M\$ en 2012), principalement en raison d'une augmentation du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, lequel est passé de 4 % à 4,75 % et d'un profit découlant du rendement des actifs. En outre, la Société a modifié les régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi pour certains employés, ce qui a donné lieu à des coûts des services passés d'un montant négatif de 0,2 M\$ et de 7,3 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2013, respectivement (néant en 2012), lesquels ont été inclus dans les coûts opérationnels.

8. Capital social /

Actions ordinaires

	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 décembre 2012 et au 30 septembre 2013	27 955 077	4 029 869 \$

Actions privilégiées

Dans le cadre de l'opération de restructuration du capital qui a été conclue le 20 décembre 2012, les actions privilégiées de séries 3, 5 et 7 ont été annulées.

Bons de souscription d'actions

La Société avait un total de 2 995 506 bons de souscription d'actions en circulation au 30 septembre 2013 (2 995 506 au 31 décembre 2012).

Bénéfice (perte) par action

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice (de la perte) de base par action et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice (de la perte) dilué(e) par action :

	Pour les trimestres clos les 30 septembre		Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2013	2012	2013	2012
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice (de la perte) de base par action	27 745 677	27 955 077	27 857 092	27 955 077
Effet dilutif des unités d'actions restreintes et des unités d'actions liées à la performance	209 400	-	97 985	-
Effet dilutif des débentures échangeables	5 646 008	-	5 646 008	-
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice (de la perte) dilué(e) par action	33 601 085	27 955 077	33 601 085	27 955 077

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'opération de restructuration du capital le 20 décembre 2012, les actions ordinaires de Financement YPG inc. ont été échangées contre de nouvelles actions ordinaires de Yellow Média Limitée. Par conséquent, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période antérieure a été ajusté pour tenir compte de la mise en œuvre de l'opération de restructuration du capital.

	Pour les trimestres clos les 30 septembre		Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2013	2012	2013	2012
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média Limitée	41 775 \$	22 215 \$	145 396 \$	(2 783 952) \$
Dividendes versés aux détenteurs d'actions privilégiées de séries 3, 5 et 7	-	(5 583)	-	(16 751)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média Limitée et utilisé(e) dans le calcul du bénéfice (de la perte) de base par action	41 775	16 632	145 396	(2 800 703)
Incidence de la conversion présumée des débentures échangeables, déduction faite de l'impôt applicable	1 811	-	5 429	-
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) au titre de l'effet dilutif	43 586 \$	16 632 \$	150 825 \$	(2 800 703) \$

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2013, le calcul du bénéfice dilué par action ne tient pas compte d'un effet potentiellement dilutif des bons de souscription d'actions et des options sur actions (se reporter à la note 9, Régimes de rémunération fondée sur des actions), ces derniers n'ayant pas d'effet dilutif. Yellow Média Limitée n'a pas calculé la perte diluée par action pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, car les bons de souscription d'actions et les débentures échangeables ont été émis dans le cadre de l'opération de restructuration du capital conclue le 20 décembre 2012. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, les dividendes aux détenteurs d'actions privilégiées étaient cumulatifs et impayés.

9. Régimes de rémunération fondée sur des actions /

Les régimes de rémunération fondée sur des actions de Yellow Média Limitée se composent d'unités d'actions restreintes, d'unités d'actions liées à la performance, d'unités d'actions différées et d'options sur actions de Yellow Média Limitée.

Régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées à la performance

Le 6 mai 2013, Yellow Média Limitée a adopté un régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées à la performance (le « régime d'UAR et d'UAP ») afin de récompenser les employés et cadres supérieurs clés de Yellow Média Limitée (les « participants »). À la suite de la mise en œuvre du régime d'UAR et d'UAP, Yellow Média Limitée a attribué un montant incitatif fixe aux participants et leur a crédité un certain nombre d'unités d'actions restreintes (les « UAR ») et/ou d'unités d'actions liées à la performance (les « UAP »), le cas échéant, lequel correspond au montant incitatif fixe pertinent divisé par le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de Yellow Média Limitée à la TSX pour la juste valeur après l'attribution, qui se définit comme les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'établissement du montant incitatif fixe pertinent. Les UAR sont des attributions fondées sur l'écoulement du temps et leurs droits seront acquis lorsque les participants auront été à l'emploi de la Société pour une période de 36 mois consécutifs à compter de la date d'attribution, ou pour une période de 36 mois ou moins déterminée à l'occasion par le conseil d'administration. Les UAP sont des attributions fondées sur la performance et leurs droits seront acquis lorsque le conseil d'administration confirmera que les cibles de performance précisées ont été atteintes, le cas échéant, et lorsque les participants auront été à l'emploi de la Société pour une période de 36 mois consécutifs à compter de la date d'attribution, ou pour une période de 36 mois ou moins déterminée à l'occasion par le conseil d'administration. Les UAP pour

lesquelles les cibles de performance n'auront pas été atteintes feront l'objet d'une renonciation et seront annulées automatiquement. Aux termes du régime d'UAR et d'UAP, si le régime d'UAR et d'UAP est capitalisé, les participants recevront, à l'acquisition des droits des UAR et des UAP, selon le cas, des actions ordinaires, déduction faite de l'impôt et des cotisations aux régimes de l'État qui s'appliquent. Dans l'éventualité où le régime d'UAR et d'UAP ne serait pas capitalisé, Yellow Média Limitée paiera au participant un montant en espèces équivalant au nombre d'UAR ou d'UAP dont les droits ont été acquis, déduction faite de l'impôt et des cotisations aux régimes de l'État qui s'appliquent.

Le nombre d'UAP dont les droits sont acquis pourraient atteindre jusqu'à une fois et demie le nombre réel d'UAP attribuées si la performance réelle atteint le niveau maximal des cibles de performance.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2013, 441 540 UAR et UAP ont été attribuées pour un montant de 4,5 M\$, à une moyenne des cours moyens pondérés en fonction du volume de 10,15 \$, et 70 329 UAP ont été mises de côté pour un possible paiement à l'échéance pouvant aller jusqu'à 150 % pour un montant de 0,7 M\$.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2013, 209 400 actions ordinaires de Yellow Média Limitée ont été achetées sur le marché libre de la TSX par le fiduciaire nommé en vertu du régime d'UAR et d'UAP à un coût de 2,4 M\$ et sont soumises à restrictions en vue de la capitalisation du régime d'UAR et d'UAP.

Le tableau qui suit présente un sommaire des attributions d'UAR et d'UAP effectuées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2013 :

	30 septembre 2013	
	Nombre d'UAR et d'UAP	
	UAR	UAP
En cours au début de la période	-	-
Attribuées	300 871	140 669
Droits acquis	-	-
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(27 566)	(4 743)
En cours à la fin de la période	273 305	135 926
Moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle	2,3 ans	2,3 ans

Régime d'unités d'actions différées

Le 12 juin 2013, dans le cadre de la mise en œuvre d'une structure révisée de rémunération du conseil d'administration, Yellow Média Limitée a adopté un régime d'unités d'actions différées (le « régime d'UAD ») et les administrateurs de Yellow Média Limitée ont reçu une attribution non récurrente d'unités d'actions différées (les « UAD ») pour avoir joint les rangs du conseil d'administration. Cette attribution représente un montant total de 675 000 \$, soit un nombre total de 58 536 UAD à un cours moyen pondéré en fonction du volume de 11,53 \$. Les droits des 58 536 UAD ont été acquis immédiatement à l'attribution. La Société doit régler les UAD dont les droits sont acquis lorsqu'un administrateur quitte le conseil d'administration.

Au cours du troisième trimestre de 2013, Yellow Média Limitée a attribué des UAD aux administrateurs de Yellow Média Limitée. Ces attributions représentent un montant total d'environ 425 000 \$, soit un nombre total de 35 659 UAD à une moyenne des cours moyens pondérés en fonction du volume de 11,91 \$. Les droits des UAD sont acquis sur une période d'un maximum de six mois se terminant le 31 décembre 2013.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2013, une charge de 0,7 M\$ et de 1,7 M\$, respectivement, a été comptabilisée dans le compte consolidé de résultat relativement au régime d'UAR et d'UAP ainsi qu'au régime d'UAD.

Options sur actions

Le 20 décembre 2012, dans le cadre de la mise en œuvre de l'opération de restructuration du capital de Yellow Média Limitée, un nouveau régime d'options sur actions (le « régime d'options sur actions ») a été adopté. Le régime d'options sur actions vise à attirer et à conserver certains employés de Yellow Média Limitée qui ont la capacité de contribuer de façon importante au succès de l'exploitation de l'entreprise, à offrir un incitatif significatif à la direction pour qu'elle mène Yellow Média Limitée à bon port pendant la transition et la transformation de ses activités, ainsi qu'à mieux harmoniser les intérêts de la direction avec ceux des actionnaires de Yellow Média Limitée. Un maximum de 1 290 612 options pourraient être attribuées en vertu du régime d'options sur actions. Le 6 mai 2013, 376 000 options ont été attribuées à certains employés de Yellow Média Limitée. Les droits de ces options deviennent acquis à raison de 50 % après deux ans, de 25 % après trois ans et de 25 % après quatre ans.

	30 septembre 2013	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option
En cours au début de la période	-	-
Attribuées	376 000	10,12 \$
Ayant fait l'objet d'une renonciation	-	10,12 \$
En cours à la fin de la période	376 000	10,12 \$
Pouvant être exercées à la fin de la période	-	-

La juste valeur des options attribuées au cours de l'exercice s'établit à 3,67 \$ par option. La valeur des options a été établie au moyen d'un modèle binominal d'évaluation des options. La volatilité prévue se fondait sur la volatilité historique du prix des actions sur la durée de vie moyenne prévue des options attribuées. Les principales données dont le modèle tenait compte étaient les suivantes :

- Cours de l'action à la date d'attribution : 8,66 \$
- Prix d'exercice : 10,12 \$
- Volatilité prévue : 40 %
- Durée de vie contractuelle : 7 ans
- Taux d'intérêt sans risque : 1,94 %
- Moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle : 6,60 ans

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2013, une charge de 0,2 M\$ et de 0,3 M\$, respectivement, a été comptabilisée à l'égard du régime d'options sur actions.

10. Charges financières, montant net /

Les principales composantes des charges financières s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les 30 septembre		Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2013	2012	2013	2012
Intérêts sur la dette à long terme, débiteures échangeables et convertibles	20 037 \$	29 962 \$	60 290 \$	89 967 \$
Produits d'intérêts, commission d'engagement et autres charges financières, montant net	(623)	(1 646)	(1 262)	(2 922)
Perte au remboursement des billets garantis de premier rang	320	-	320	-
Amortissement et radiation de coûts de financement différés	32	2 157	32	6 643
Intérêts nets sur les obligations au titre des prestations de retraite	2 990	3 378	9 027	10 134
Autres	342	(1 762)	962	529
	23 098 \$	32 089 \$	69 369 \$	104 351 \$

11. Juste valeur /

Hiérarchie des justes valeurs

Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 – données d'entrée correspondant à des prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques.
- Niveau 2 – données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif soit directement ou indirectement.
- Niveau 3 – données d'entrée utilisées dans la technique d'évaluation qui ne sont pas basées sur des données observables de marché au moment de la détermination de la juste valeur des instruments.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables de marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente un sommaire des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière au 30 septembre 2013, classés selon la hiérarchie des justes valeurs :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif ou passif financier				
Placement disponible à la vente	– \$	– \$	3 520 \$	3 520 \$
Options de vente	–	–	(18 472)	(18 472)
Total	– \$	– \$	(14 952) \$	(14 952) \$

Le placement disponible à la vente de Yellow Média Limitée est constitué d'un placement privé en titres de capitaux propres et est comptabilisé à la juste valeur en fonction d'estimations fondées sur les cours de marché en vigueur à la date de l'état de la situation financière.

Juste valeur :

La juste valeur des créances clients et autres débiteurs et des dettes fournisseurs et autres créditeurs correspond environ à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Le tableau suivant présente les valeurs comptables ainsi que les justes valeurs des autres instruments financiers :

	30 septembre 2013	
	Valeur comptable	Juste valeur
Autres actifs – Placements disponibles à la vente ¹	3 520 \$	3 520 \$
Billet à recevoir ¹	11 629 \$	11 629 \$
Option de vente (passifs financiers)	18 472 \$	18 472 \$
Tranche à court terme de la dette à long terme	136 998 \$	142 285 \$
Dette à long terme	629 794 \$	654 171 \$
Débiteures échangeables	87 616 \$	94 869 \$

¹ Le total de ces actifs, qui s'établissait à 15,1 M\$ au 30 septembre 2013, est inclus dans les actifs financiers et autres dans les états consolidés intermédiaires de la situation financière.

12. Chiffres comparatifs /

Yellow Média Limitée a appliqué les modifications d'IAS 1 dans ses états financiers aux 31 décembre 2012 et 2011 et pour les exercices clos à ces dates, avant leur date d'entrée en vigueur, tel qu'il est permis de le faire. Les modifications ont été appliquées rétrospectivement et, par conséquent, la présentation des postes des autres éléments du résultat global pour la période comparative dans les présents états financiers intermédiaires a été modifiée pour refléter les changements. À la clôture de l'opération de restructuration du capital au quatrième trimestre de 2012, les frais de restructuration du capital de 16,3 M\$ comptabilisés au deuxième trimestre et au troisième trimestre de 2012 ont été reclassés au poste Perte au règlement de la dette. Le changement de présentation des frais de restructuration du capital et du bénéfice opérationnel a été appliqué afin d'assurer la cohérence avec la présentation au 31 décembre 2012. De plus, Yellow Média Limitée a reclassé des provisions de 7,4 M\$ au 31 décembre 2012 des passifs courants aux passifs non courants.

13. Événement postérieur /

Le 29 octobre 2013, Yellow Media Limitée a exercé son option de rachat des billets garantis de premier rang d'un montant de 27 M\$ à un prix de rachat de 1 050 \$ par tranche de 1 000 \$ du capital des billets garantis de premier rang, en plus des intérêts courus et impayés de 15,16 \$ par tranche de 1 000 \$ du capital des billets garantis de premier rang.